



Communiqué de presse

Ostéopathie chez le nouveau-né : une nécessité d'encadrement scientifique et éthique

Paris, le 4 décembre 2024

Le Registre des Ostéopathes de France (R.O.F.) et la Société Européenne de Recherche en Ostéopathie Périnatale et Pédiatrique (SEROPP) prennent acte du récent [communiqué de l'Académie nationale de médecine concernant l'ostéopathie pratiquée chez le nouveau-né](#).

La sécurité et la santé des nouveau-nés, population particulièrement vulnérable, doivent rester une priorité absolue. Si l'ostéopathie offre des bénéfices reconnus dans la prise en charge des troubles fonctionnels, il est indispensable que ces pratiques reposent sur des bases scientifiques solides et soient encadrées par des professionnels formés et compétents.

Le R.O.F. et la SEROPP partagent l'appel à une évaluation rigoureuse de ces pratiques et à une surveillance des éventuels effets indésirables.

De nombreuses initiatives ont déjà été menées et d'autres sont actuellement en cours. Parmi celles-ci, on peut citer les travaux de la Société Européenne de Recherche en Ostéopathie Périnatale et Pédiatrique, qui a notamment élaboré des [Recommandations de bonnes pratiques & d'Éthique © Ostéopathie pour le nouveau-né, le nourrisson, l'enfant et l'adolescent](#).

Ces initiatives sont essentielles pour garantir la sécurité des soins prodigués aux nouveau-nés et pour assurer la confiance des familles et des professionnels de santé.

En réponse aux recommandations formulées par l'Académie nationale de médecine, le R.O.F. et la SEROPP :

- **Appellent** à un renforcement des exigences de formation dans les établissements agréés, en collaboration avec des experts spécialisés en périnatalité.
- **Soutiennent** la mise en place, par la profession, d'une surveillance active des pratiques ostéopathiques : en particulier celles appliquées aux nouveau-nés, afin de documenter leur sécurité et leur efficacité.
- **Condamnent** fermement les annonces publicitaires non contrôlées qui exploitent la sensibilité des parents.

L'ostéopathie est une pratique qui, exercée dans un cadre réglementé, apporte des solutions adaptées aux besoins des patients, y compris des plus jeunes.

Le R.O.F. et la SEROPP se tiennent prêts à coopérer avec les autorités sanitaires et les acteurs de santé pour contribuer à une régulation renforcée et à une pratique responsable.

François LEJEUNE

Président

Registre des Ostéopathes de France

presidence-rof@osteopathie.org

Séverine LAMBERT

Présidente

Société Européenne de Recherche en
Ostéopathie Périnatale et Pédiatrique

seropp.mail@gmail.com